



Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, s'est prononcé du climat sociopolitique qui prévaut actuellement au Cameroun. C'était dans une interview accordée au magazine panafricain Jeune Afrique N° 3049 du 16 au 22 juin 2019.

Au sujet de l'emprisonnement de l'opposant Maurice Kamto et Cie, le président de la Commission souligne qu'un acteur politique ne doit pas être arrêté pour ses opinions. Cependant, le tchadien précise que le Cameroun a ses procédures judiciaires et ajoute que tous les acteurs doivent s'asseoir autour d'une même table pour trouver ensemble une solution à ce problème qui est essentiellement politique.

Parlant de la crise des régions du Nord-Ouest et Sud-ouest, Moussa Faki Mahamat déclare « *Le tout n'est pas de parler; il faut agir. Je me suis rendu au Cameroun et j'ai échangé avec les autorités. Nous avons poussé le gouvernement à engager un dialogue, sachant que la décentralisation est prévue dans la Constitution camerounaise et que cela devait permettre de satisfaire certaines revendications formulées localement. Mais ce qui est grave, c'est cette tendance à la violence, d'un cote comme de l'autre* ».

Pour mémoire, au lendemain, du scrutin présidentiel camerounais du 07 octobre 2018, Maurice Kamto avait introduit une requête à l'organe africaine, pour contester l'élection du candidat

sortant Paul BIYA.

Dans cette requête, le plaignant demandait à l'Union africaine (UA) d'exiger au Cameroun, une commission internationale mixte en vue du « recomptage des résultats des élections présidentielles et de reconnaître les violations des droits de l'homme par le Gouvernement camerounais ».

La Commission Africaine des droits de l'homme dans sa communication 718/19, session du 24 avril au 14 mai 2019 rendra la décision en invitant l'opposant à présenter des preuves et arguments dans un délai de deux (2) mois.